

LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier



- ▶ Les organisations
- ▶ La *Royal Air Force*, première force aérienne indépendante au monde
- ▶ Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)



Enseignement militaire supérieur Air



DR

Détail de la *salle des Taureaux*, grotte de Lascaux, Dordogne (18 000-17 000 ans av. J.-C.)

Préface

Des réformes majeures concernant l'organisation de l'État sont engagées. La refonte de l'appareil de défense en est un des éléments, avec la mise en place des bases de défense en particulier. Dans ce contexte, la capacité à s'adapter est une qualité essentielle à tout chef militaire ; qualité qui nécessite ouverture d'esprit, honnêteté intellectuelle et courage des remises en question, mais ne peut s'affirmer que sur la base de solides connaissances.

C'est ce à quoi le Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air) souhaite contribuer au travers des *Carnets du Temps*, en apportant une matière riche et variée visant à affermir la culture générale des capitaines du XXI^e siècle.

Devenus un vrai succès pédagogique, souligné par le CEMAA lui-même, *Les Carnets du Temps* doivent néanmoins évoluer au gré de ces transformations, de manière à demeurer fidèles aux objectifs pédagogiques qui président à leur destinée. C'est la raison pour laquelle de nouvelles rubriques apparaissent pour le cycle 2010-2013 : Espace, Éthique, Sociologie, Stratégie de sécurité.

Inaugurer une rubrique « **Espace** » concrétise l'élargissement naturel du domaine d'action de l'aviateur, l'espace étant en outre un facteur déterminant d'autonomie stratégique. La création d'une rubrique « **Éthique** » ambitionne de révéler les devoirs et vertus propres à chaque état, dont celui de soldat, et de dégager les fins que devrait servir tout engagement. Une rubrique « **Sociologie** », en alternance avec la rubrique « **Philosophie** », doit procurer à l'officier une compréhension raisonnée et approfondie du monde dans lequel il est appelé à vivre et à servir. La rubrique « **Stratégie** » devient « **Stratégie de sécurité** » et a pour objectif, au-delà de la stratégie, d'ouvrir également nos jeunes officiers à la connaissance de travaux conceptuels de ce niveau, en France mais aussi dans l'UE et l'OTAN.

Enfin, il convient de noter qu'un classement thématique des *Carnets du Temps*, rubrique par rubrique, est dorénavant accessible sur les sites Intr@def et Internet, pour faciliter l'accès ciblé à des sujets précis.

Je ne peux que vous inciter à lire régulièrement cette publication, à laquelle le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) participe pour une large part, et qui vous aidera à mieux percevoir les réalités de notre monde multipolaire, hétérogène et global. Il faut connaître pour comprendre, prévoir pour être en mesure d'agir et savoir pour pouvoir décider.

Colonel Carlos Martinez,
commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur Air



Sapiens et néandertal
ou controverse sur un cousinage

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Carlos Martinez

Rédacteur en chef :
Cdt Corinne Robillart

Rédacteur en chef adjoint :
Ltt Gaëlle Vigy

Rédacteurs du CESA :
Adc Jean-Paul Talimi
Sgc Fanny Boyer

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes
Clc Stéphanie Moulinou

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Clc Fabrice Moya
Cal Dany Bachelet

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie moderne de l'Est

Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Relations internationales - Géopolitique
D'Oslo à l'État palestinien *de facto* 4

Économie
Origine de la crise financière 6

Stratégie de sécurité
L'arme aérienne selon Camille Rougeron 8

Sociologie
Les organisations 10

Espace
Politique spatiale de la Chine (partie 2) 12

Histoire de l'aéronautique et de l'espace
La *Royal Air Force*,
première force aérienne indépendante au monde 14

Droit et institutions
Le Conseil économique, social et environnemental 16

Sciences
Cro-Magnon et Neandertal :
controverse sur un cousinage 18

Histoire
La révolution américaine 20

Pensée politique
Hiérocraie et idéologie 22

Éthique
La vie bonne et la bonne vie 24

La bibliothèque essentielle
Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* 26

Arts
Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) 28

Au fil de la plume 30

D'Oslo à l'État palestinien *de facto*

L'échec des différentes négociations post-Oslo culminera par le déclenchement de la seconde Intifada (I). L'isolement et la marginalisation de Yasser Arafat seront fatales au leadership du Fatah, ce qui permettra au Hamas de gagner démocratiquement le pouvoir (II).

I. Des accords d'Oslo à l'Intifada d'Al-Aqsa.

L'accord disposait notamment que **les négociations sur Jérusalem, les réfugiés, les implantations, les arrangements en matière de sécurité, les frontières, les relations et la coopération avec d'autres voisins seraient différés jusqu'à la phase des négociations sur le statut permanent**, qui devaient commencer au plus tard au début de la troisième année de la période intérimaire⁽¹⁾. Plusieurs accords furent signés pour faire progresser le processus de paix. Citons par exemple l'accord intérimaire israélo-palestinien sur la Cisjordanie et la bande de Gaza signé le 28 septembre 1995 à Washington. Il prévoyait la dissolution de l'administration civile israélienne et le retrait du gouvernement militaire israélien, avec un calendrier pour la passation des pouvoirs et des responsabilités à l'Autorité palestinienne (AP) intérimaire autonome. Le point majeur de l'accord était la division de la Cisjordanie en trois zones : la zone A (sept grandes villes palestiniennes) ; la zone B (les autres localités où Israël conservera un rôle majeur en ce qui concerne la sécurité) et la zone C (colonies de peuplement, zones et installations militaires où la sécurité incombera à Israël).

L'assassinat de Rabin le 4 novembre 1995 et la vague d'attentats perpétrés par le Hamas porteront un coup dur à la poursuite des négociations, qui reprendront en 1996 avec le nouveau gouvernement de Benyamin Netanyahou. Mais, hormis le protocole d'Hébron signé au début de l'année 1997, elles n'accoucheront pas de progrès notables. Le mémorandum de Charm el-Cheikh signé le 4 septembre 1999 a permis la libération de prisonniers palestiniens, l'ouverture d'un passage au sud assurant un moyen de communication entre la Cisjordanie et la bande de Gaza. Les négociations semblaient réellement reparties. Pourtant, après l'échec de Camp David, les Palestiniens sentent que les perspectives d'amélioration de leur situation s'éloignent. En effet, la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées en septembre 2000 met le feu aux poudres. C'est le début de la seconde Intifada : l'intifada d'Al-Aqsa. Suite à cette flambée de violence, Ehud Barak démissionne et

des élections anticipées sont organisées en Israël. Début 2001, Ariel Sharon, devenu Premier ministre, se déclare désireux de poursuivre les négociations même s'il ne se sent pas lié par les accords conclus précédemment.

De l'isolement de Yasser Arafat aux affrontements inter-palestiniens.

À partir de 2002, la situation se dégrade considérablement. Le gouvernement Sharon « *considère qu'Arafat est à la tête d'une organisation terroriste* ». Israël entame la construction d'une clôture de sécurité pour se prémunir des attentats. Arafat ne peut quitter Ramallah. En février 2003, il est contraint de créer un poste de Premier ministre. Celui-ci fut donné à Mahmoud Abbas qui avait le soutien du « *quartet*⁽²⁾ » pour reprendre les négociations. Une « feuille de route » devant mener à une résolution globale du conflit est rapidement mise en place. Arafat gardant ses prérogatives sur la politique extérieure, Abbas et ses successeurs n'ont pas plus de succès dans les négociations. Arafat mort, Abbas est élu président de l'AP en janvier 2005. En septembre de la même année, Israël décide unilatéralement de démanteler les colonies de peuplement de la bande de Gaza. En 2006, l'AP organise des élections législatives qui sont gagnées par le Hamas, mouvement terroriste selon Israël, les États-Unis et l'UE. Ces élections, transparentes et libres, préfigurent les difficultés que va rencontrer l'AP. Très vite après les résultats, Abbas désigne le leader du Hamas, Ismaël Haniyeh, comme Premier ministre et le charge de former un gouvernement. Pourtant, des tensions apparaissent rapidement. Celles-ci sont dues en partie à l'irréductibilité du Hamas sur la question de la reconnaissance formelle de l'État d'Israël, condition *sine qua non*, pour une reprise des négociations avec les Israéliens. Le scénario du pire pour les Palestiniens s'enclenche en juin 2007 avec le début d'une quasi guerre civile entre militants du Hamas et du Fatah dans la bande de Gaza. Après la victoire « militaire » du Hamas, il existe deux gouvernements palestiniens. Des tentatives de réconciliation furent lancées mais échouèrent. Finalement, le 4 mai 2011, Fatah et Hamas ont signé au Caire un accord de réconciliation. Celui-ci prévoit des élections d'ici un an. Après l'échec, le 23 septembre 2011, de la demande de l'AP à devenir membre des Nations unies, la Palestine a été admise comme 195^e État membre de l'UNESCO par la conférence générale lors du vote du 31 octobre 2011. Cette adhésion constitue une nouvelle avancée vers une reconnaissance internationale.

1. Celle-ci débutait le 4 mai 1994.

2. États-Unis, Union européenne, Russie et ONU.

Origine de la crise financière

Pour les investisseurs américains les placements dans l'immobilier ont été pendant dix ans une source de revenus considérables. Mais, en 2007, l'effondrement de la bulle immobilière associé à une crise des liquidités plonge les économies mondiales dans une grave crise financière. Pour sauver les établissements bancaires de la faillite, les gouvernements vont injecter massivement de l'argent dans le système monétaire mondial.

La bulle immobilière américaine

Depuis les attentats de 2001, l'Administration américaine, qui craint une récession économique, encourage les particuliers à investir dans l'immobilier. Ainsi, la Federal Reserve Bank (Fed), la banque centrale, abaisse son taux directeur à partir duquel se fixent les taux d'intérêt à court terme des banques commerciales. Cette baisse incite bon nombre d'Américains à investir dans l'immobilier et à s'endetter parfois à plus 110 %. Ces investisseurs veulent aussi profiter d'une fiscalité avantageuse car aux États-Unis les intérêts d'emprunt sont déductibles des impôts. Pour financer ce marché, les banques mettent au point des montages financiers hasardeux qui misent sur une croissance régulière de l'immobilier. Ainsi l'emprunteur peut demander une augmentation de son emprunt à proportion de la hausse des prix. À l'inverse, si les prix baissent, le prêteur exige des remboursements réévalués. Ce dernier scénario n'est pas envisagé puisque pendant dix ans les prix immobiliers se sont envolés. Les banques, qui parient aussi sur cette hausse constante, spéculent sur les intérêts des produits financiers et des emprunts dont les bénéfices sont garantis par cette croissance.

Mais en 2006 la Fed, pour lutter contre l'inflation, augmente son taux directeur de 4 %. Cette augmentation provoque pour les emprunteurs une hausse des mensualités. L'achat immobilier devient donc plus difficile et les prix s'effondrent. Trois millions d'emprunteurs américains ne peuvent plus rembourser leurs prêts immobiliers hypothéqués (*subprimes*). Pour apurer ces dettes les banques américaines procèdent donc à des saisies immobilières. Cette vente massive participe à l'effondrement des prix puisqu'elle augmente l'offre sur le marché. La fin de la croissance immobilière entraîne

aussi une baisse des liquidités au sein des banques qui ne peuvent percevoir les remboursements des particuliers et ne tirent plus les dividendes des placements financiers immobiliers.

La crise de liquidité

Dans le système monétaire mondial, les banques qui dégagent suffisamment de bénéfices prêtent à celles qui en manquent selon des taux définis à l'avance. Mais avec la crise des *subprimes*, les taux des prêts interbancaires s'envolent et la méfiance s'installe entre les établissements. En 2007, certaines banques manquent de liquidités et doivent emprunter à des taux élevés pour honorer leurs créances. Les premiers établissements touchés sont les banques anglo-saxonnes (HSBC, Bear Stearns). Mais les liens financiers sont tels que c'est bientôt toute la planète qui est frappée par cette crise. Le 15 septembre 2008, la banque Lehman Brothers, qui ne peut plus faire face à ses créances, fait faillite. Cette annonce provoque la panique et la méfiance des marchés financiers qui ne comprennent pas qu'un établissement respectable et bien noté puisse ainsi disparaître. Entre janvier 2008 et octobre 2008, l'indice boursier des principales valeurs françaises, le CAC 40, baisse de 43,11 %, le Nikkei au Japon de 50 % et le Dow Jones aux États-Unis de 37 %. En France, la Société générale perd 2,57 milliards d'euros, le Crédit agricole 2,5 milliards. L'effondrement du système financier qui finance l'économie mondiale et la peur d'une récession incitent les États à intervenir. Le 18 février 2008, la banque britannique Northern Rock est nationalisée. Au mois de septembre, les groupes de refinancement américains Fannie Mae et Freddie Mac sont mis sous tutelle du Trésor américain. Enfin, la Banque centrale européenne (BCE) et la Fed injectent dans le système bancaire international des liquidités (au mois d'août 2007, la BCE introduit 94,8 milliards d'euros). Ces actions déterminantes parviennent à renflouer le système financier mondial.

Les gouvernements américain et européens, qui ont soutenu massivement les banques, exigent une certaine régulation des marchés afin d'éviter toute nouvelle dérive. Mais ces interventions financières grèvent les budgets des États déjà fortement endettés.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

L'arme aérienne selon Camille Rougeron



DR

«*Tout navire de guerre qui ne vole pas sera mort.* »

Cette phrase, écrite en 1936 en quittant la marine qui l'a déçu par son immobilisme, résume l'indépendance et l'originalité de la pensée de l'ingénieur et stratège Camille Rougeron. Né le 8 janvier 1893, Camille Rougeron effectue ses études au lycée Louis-le-Grand à Paris puis entre à l'école d'application du Génie maritime. Ingénieur naval, en 1925, il est chargé de la construction de plusieurs croiseurs et s'intéresse tout particulièrement à l'étude et aux recherches sur l'armement. Dès cette période, Rougeron s'attache à démontrer la supériorité du croiseur de bataille rapide et léger. De 1931 à 1935, sa carrière militaire lui permet d'avoir à charge la construction du croiseur le *Dunkerque*, et de vérifier ses théories sur les croiseurs rapides et légers.

C'est à cette même période que l'auteur commence à réfléchir sur l'arme aérienne. En 1931, il écrit un article sur *La guerre totale et l'aviation* dans lequel il expose les différents moyens que peut utiliser l'aviation pour détruire les flottes au mouillage. En 1936, il énonce dans son ouvrage, *L'Aviation de bombardement*, la puissance de destruction des avions de bombardement et l'utilisation de la bombe-fusée, ancêtre des missiles air-sol et air-air. Il développe pareillement l'aspect vulnérable d'un avion qui attaque en vol rasant un objectif défendu par des mitrailleuses lourdes.

Véritable précurseur en la matière et fin stratège, il explique également dans son ouvrage intitulé *Les Leçons de la guerre d'Espagne*, le rôle prépondérant de cette nouvelle arme et prend conscience que la France, à cette époque, ne possède pas d'aviation de bombardement rapide et d'aviation d'assaut.

Les centaines d'ouvrages et articles qu'il rédige entre 1927 et 1979 dérangent par son rejet des stratégies immobiles et des doctrines figées. En effet, Rougeron refuse systématiquement les certitudes. Cependant, il fait prendre conscience du besoin de développer la stratégie aérienne et de l'emploi d'une tactique. En 1948, il effectue plusieurs conférences sur la guerre future, un de ses thèmes de prédilection, à l'École de guerre, à l'Institut des hautes études de la défense nationale et au Centre d'enseignement supérieur aérien.

Connaisseur du stratège italien Giulio Douhet, il argumente ses réflexions et pousse plus loin sa pensée en établissant un examen des chances respectives du chasseur et du bombardier. Il démontre l'inconvénient d'une arme aérienne lourde, tels que les bombardiers lents, contre des chasseurs rapides.

Fort de ces réflexions, Rougeron propose que les armées se pourvoient d'un appareil unique, rapide et maniable : un chasseur-bombardier monoplace.

La principale idée de la doctrine de Rougeron réside dans le fait que l'aviation est l'instrument pour une guerre totale. C'est dans cette optique qu'il admet l'emploi de l'arme atomique, sans aucun état d'âme, et qu'il perfectionne sa stratégie dont le but de la guerre reste l'affaiblissement de l'adversaire par la destruction de sa puissance économique. Mais il cherche aussi à faire prendre conscience d'un besoin à investir dans les armes nouvelles telles que les missiles, les armes légères et celles de destruction massive. Cette pensée l'amène à poser la question du rendement de l'armement et de l'adaptation de l'outil militaire en fonction d'une éventuelle menace.

Camille Rougeron développe un véritable art de la guerre où l'avion tient un rôle essentiel, même s'il lui arrive d'être en opposition avec la pensée officielle, à l'image des *enseignements de la guerre de Corée*. Son indépendance intellectuelle est d'autant plus dérangeante que son analyse scientifique est rigoureuse et parfaitement argumentée. Ses positions l'isolent cependant, et contribuent à marginaliser ses idées et son influence, alors que l'avenir lui donne souvent raison.

Ses pensées sur la stratégie et l'emploi de l'arme aérienne ont joué un grand rôle lors de la seconde guerre mondiale et au cours de certains conflits du xx^e siècle.

C'est à travers ses écrits que Rougeron fait transparaître les divers aspects de la guerre : une guerre future ; une vision anticonformiste, voire inimaginable. Fin stratège, penseur militaire hors pair, il ne croit pas à l'effet de dissuasion apporté par un armement nouveau et estime que toute arme possède une riposte. Dans ces différents écrits, il ne fait apparaître aucune dimension morale à sa doctrine. Il meurt le 19 décembre 1980 en laissant derrière lui une œuvre considérable d'articles et d'ouvrages.

Bibliographie

- *Stratégie de l'aviation et de la guerre totale*, Claude d'Abzac-Épezy, R.H.A, 1991.
- *Les Enseignements aériens de la guerre d'Espagne*, Camille Rougeron, Paris, Berger-Levrault, 1939.
- *Camille Rougeron, une bibliographie sélective*, Claude d'Abzac-Épezy, Paris, SHAA, dactyl, 1991.
- *La Doctrine de guerre du général Douhet*, P. Vauthier, cit. in Patrick Facon *Douhet et sa doctrine*.

Les organisations

Caractéristiques et enjeux des organisations

Les organisations peuvent être définies comme des entités humaines structurées poursuivant un but nécessitant le concours de ses membres. Empiriquement, l'administration est l'organisation qui a été à l'origine des développements sur la bureaucratie. Quant aux entreprises, elles sont le théâtre de nombreuses études, portant notamment sur les firmes industrielles.

Les organisations comportent des caractéristiques générales malgré leur variabilité. Ainsi, elles mettent en œuvre une activité qui leur est propre, orientée par un objectif précis. La différenciation des activités des membres au sein de l'organisation requiert une structure de fonctionnement où la coordination est présente. Les règles jouent un rôle essentiel en permettant une meilleure rationalisation des procédures dans un cadre hiérarchique. Les luttes caractérisent également les organisations ; elles sont issues de l'autonomie dont disposent ses membres et des rapports de pouvoir qui la traversent.

Les organisations revêtent un intérêt particulier dans les sociétés contemporaines. En effet, le développement conjoint du secteur secondaire d'activité, c'est-à-dire les industries, et celui de l'administration (au niveau national comme local) sont deux témoins de l'émergence de structures sociales dont le fonctionnement s'est complexifié, pouvant atteindre une dimension internationale.

L'analyse des organisations : une pluralité de paradigmes

Dans le contexte de la seconde moitié du vingtième siècle, les organisations soulèvent des interprétations sociologiques différentes d'un même phénomène, à l'origine de traditions d'analyses qualifiables de paradigmes.

La théorie des organisations est traversée par deux approches générales distinctes, accordant des priorités spécifiques à certains aspects.

Ainsi, le premier courant repose sur la recherche des composantes partagées et variables selon les organisations, en termes d'efficacité ou de légitimité. Ces deux critères sont eux-mêmes à l'origine de deux interprétations.

L'efficacité de l'organisation serait un facteur conduisant à une meilleure homogénéisation de son fonctionnement. Le contexte et la technologie jouent un rôle majeur car ils affectent la structure. Conséquemment, il existe plusieurs combinaisons possibles de structures menant à l'efficacité et non une

seule. Il y a contingence puisque le fonctionnement de l'organisation varie selon les fluctuations de l'environnement. Ainsi, un contexte stable nécessite que la structure de l'organisation soit caractérisée par une forte différenciation des activités de ses membres et par un niveau élevé de leur coordination.

La légitimité, quant à elle, serait la variable permettant aux organisations d'évoluer. La croyance en la légitimité améliore le fonctionnement de l'organisation par une consolidation de ses règles. Si les conduites des membres correspondent aux attentes de l'organisation, alors la légitimité est effective. Les aspects normatifs, régulateurs et cognitifs constituent l'objet d'étude. Les règles sont considérées sous l'angle de leur intériorisation par les individus. La régulation au sein des organisations tient à une codification précise des conduites de leurs membres. La dimension cognitive fait référence aux représentations sociales développées dans son cadre, à l'origine d'une culture organisationnelle spécifique, issue de la valorisation d'aspects d'ordre symbolique.

Le second courant se concentre sur l'explication de l'émergence des organisations ainsi que sur leur pérennité à travers des procédés décisionnels et interactionnels.

Ici, le niveau des acteurs individuels est mobilisé. Ainsi, les règles d'action et les modèles de rôles sont étudiés. Par exemple, l'impersonnalité des règles développées dans et par la bureaucratie suscite des répercussions plurielles dans les interactions établies entre les membres de l'organisation. Notamment, la réduction de l'arbitraire dans les décisions hiérarchiques, la codification des sanctions positives et négatives, la diminution de la confrontation directe sont des effets de la structure bureaucratique. Le membre de l'organisation est un acteur décisionnel, agissant selon la compréhension et la rationalité dont il dispose. Cette rationalité est limitée car les individus ont recours à des routines d'activité, notamment par contrainte de temps, ce qui pose un obstacle à une pleine rationalité.

Des difficultés sont également repérables dans l'organisation, faisant état de défaillances dans sa dynamique structurelle, en raison de contradictions entre ses objectifs et les pratiques individuelles. Paradoxalement, ces dysfonctionnements sont à l'origine d'un renforcement de la structure organisationnelle qui en retour alimente ces troubles, qualifiés alors de cercles vicieux.

Sous la haute direction de monsieur Pierre Demeulenaere, professeur de sociologie à la Sorbonne.

Politique spatiale de la Chine (partie 2)

La Chine a un statut de puissance en devenir qui inquiète le monde tant par ses capacités économiques et financières que par ses ambitions et son nationalisme. En même temps, c'est un pays en développement dont l'indice de développement humain, considéré comme moyen, contraste avec un produit national brut qui la place au troisième rang des économies mondiales.

Dans cette équation complexe, les techniques spatiales ont un rôle majeur à jouer dans la pratique de l'aide au développement comme dans l'affirmation de puissance.

L'image largement répandue d'une Chine spatiale conquérante est renforcée par le manque de transparence entourant les activités spatiales en Chine. Longtemps intégrées dans le complexe industriel de défense chinois, elles ont aujourd'hui un volet civil beaucoup plus clairement identifié avec la réforme institutionnelle de 1998 et la séparation des responsabilités entre le ministère de l'Industrie et de l'Information et le Département général de l'armement qui dépend de la Commission militaire centrale. L'absence de budget officiel contribue aussi à donner le sentiment d'un secteur dont on souhaite cacher le montant impressionnant des crédits. Cet argument ne tient pas dans la mesure où un budget militaire est connu, quelle que soit par ailleurs la véracité du chiffre annoncé (autour de 70 milliards de dollars en 2011). En réalité, il n'existe pas à proprement parler de budget annuel sur le modèle des économies occidentales mais des financements par programmes qui s'étalent sur toute la durée de réalisation de celui-ci et comprennent des dotations aussi bien en nature qu'en argent. On en est donc réduit aux évaluations et, même si la fourchette est large selon les experts, le montant maximum est de 3,5 à 4 milliards de dollars, soit 10 fois inférieur au budget spatial américain et à peu près équivalent à la moitié du budget européen dans son ensemble. Il est en revanche proche du budget russe et supérieur au budget indien.

Les réalisations spatiales chinoises permettent de donner une image complémentaire. Avec 10 à 25 satellites lancés annuellement, la Chine dispose d'une capacité croissante dans le domaine de l'observation de la Terre, les télécommunications, la navigation, en plus des activités scientifiques et d'exploration. Reste à savoir qui décide des programmes, qui exploite les satellites

et quel est le statut civil ou militaire des entreprises qui les fabriquent. Le secteur spatial est organisé autour de deux très grandes entreprises d'État qui assurent les commandes aussi bien civiles que militaires. L'évaluation du degré d'intérêt de l'Armée populaire de libération pour les techniques spatiales est difficile. Dans la mesure où le spatial militaire est une des grandes composantes de la suprématie militaire des États-Unis, et où il est indispensable à tout système C4I, l'état-major de la PLA n'est pas indifférent à l'acquisition d'outils spatiaux. Son apport reste cependant limité par le coût de développement des systèmes et les problèmes d'intégration dans un outil de défense qui a besoin d'une très large modernisation. Certes, la séparation institutionnelle avec le rôle exclusif du General Armament Department pour les commandes d'armement permet une meilleure intégration mais l'usage des ressources spatiales est aussi disputé par rapport à des besoins civils qui sont en croissance.

La capacité de production industrielle et le niveau technique des satellites *made in China* représentent finalement les éléments clefs. Les besoins civils conduisent la Chine à acheter des satellites étrangers plus performants qui sont, par ailleurs, soumis aux règles strictes d'exportation des techniques sensibles. Dans la même logique, les demandes de transferts de technique destinés à améliorer les produits de l'industrie spatiale chinoise contribuent dans la mesure où ils seront satisfaits à faire perdre son intégrité à la filière chinoise. Les utilisateurs militaires sont donc appelés, au nom de l'indépendance et de la préservation de l'intérêt national, à disposer d'un accès privilégié aux systèmes purement chinois. Le futur du spatial est pris dans l'évolution de la Base industrielle et technique de défense. Sa réforme lente mais continue n'est pas encore aboutie. La concurrence avec les clients civils pour les entreprises les plus performantes dans les secteurs économiques les plus rentables est rude mais le spatial reste une composante du pouvoir régalien et un élément indispensable à l'amélioration de la sécurité nationale.

L'équilibre à trouver passe donc par un accroissement du nombre des satellites et une amélioration de leurs performances. C'est la réalisation de ce double objectif qui représente sans doute la principale menace pour les Occidentaux et, en particulier, les Européens dont l'industrie, faute d'une demande interne suffisante, dépend largement des ventes sur le marché international où la Chine devrait de plus en plus faire figure de concurrent.

La *Royal Air Force*, première force aérienne indépendante au monde

S'il est un phénomène à la fois intrigant et passionnant, c'est bien le processus par lequel les aviations militaires sont passées du simple statut de subordination aux armées de terre et de mer, dont elles sont issues, à celui de l'indépendance pure et simple.

Une telle évolution n'est jamais allée de soi et sans doute faut-il y discerner non seulement des circonstances conjoncturelles, un contexte exceptionnel qui a permis d'enclencher un tel mécanisme, mais aussi un mouvement de fond qui fait que la spécificité même de l'arme aérienne naissante ne pouvait conduire à une autre solution que son accès à l'autonomie.

L'Angleterre n'est plus une île

S'il est un exemple qui permet d'éclairer la dialectique complexe mais certaine qui existe entre ces deux systèmes d'interprétation, c'est bien celui de la *Royal Air Force*, première force aérienne au monde à devenir indépendante, en 1918. L'affaire est tout d'abord politique. La Grande-Bretagne est en effet confrontée à une offensive aérienne allemande qui, depuis 1915, sème le mécontentement dans une opinion britannique qui en constitue la cible principale. L'ennemi entend en effet saper le moral d'une population censée se trouver bien à l'abri derrière la Manche et désorganiser la production de guerre. Aussi le gouvernement entend-il démontrer sa volonté de réagir en créant un organisme centralisé auquel reviendrait la défense aérienne du pays.

En juillet 1917, un comité pour l'organisation de l'aéronautique et de la défense aérienne est constitué sous la présidence du général Smuts afin de trouver une solution institutionnelle qui satisfasse toutes les parties. En août, cet officier de haut rang achève la rédaction d'un rapport qui fait date dans l'histoire de la puissance aérienne, en développant l'idée selon laquelle la domination des airs pourrait devenir un élément essentiel de la sécurité britannique : « *un facteur aussi important que la maîtrise de la mer pour la défense de l'Empire* ».

Cette réflexion doctrinale s'inscrit dans un intéressant phénomène qui trouve ses racines en juillet 1909 lorsque la traversée aérienne de la Manche par Louis Blériot a fait prendre conscience à l'Angleterre qu'elle n'était plus une île, selon les mots du célèbre romancier d'anticipation Herbert Wells. Les flottes navales n'étant pas capables de s'opposer aux avions, la nécessité s'impose, aux yeux de certains, de bâtir une armée aérienne susceptible de détenir la maîtrise du ciel et, partant, de la mer.

Fusionner le RFC et le RNAS

La conjoncture de 1917 apparaît en tout point favorable à la concrétisation de cette thèse. Dans un premier temps, le rapport Smuts aboutit à la création, en novembre, d'un ministère de l'Air, structure qui prélude à l'avènement d'une aviation indépendante. La fusion en une seule entité des forces aériennes existantes, le *Royal Flying Corps* (RFC) pour l'armée de terre, le *Royal Naval Air Service* (RNAS) pour la marine, permet dès lors de former la *Royal Air Force*, le 1^{er} avril 1918. L'affaire ne va pas sans susciter de véhémentes oppositions tant chez les amiraux que chez les généraux, privés de leurs aéronautiques organiques ; mais le Premier ministre britannique, Lloyd George, ne cède pas. Dans le même temps, toujours pour satisfaire une opinion qui a soif de représailles, le gouvernement décide de former un corps de bombardement stratégique, l'*Independent Air Force*, dont la tâche consiste à attaquer les villes et les industries allemandes et à saper le moral de la population ennemie.

Si marqué par la conjoncture qu'il soit, le processus d'unification engagé en 1917 ne se serait pas produit si, depuis des années, un courant favorable à la puissance aérienne n'avait parcouru les milieux politiques et militaires du pays. Force est de se demander dans quelle mesure la pérennité de la RAF est assurée lorsque, au lendemain du conflit, les chefs de l'armée de terre et de la marine réclament sa disparition. Si la RAF parvient à survivre, c'est seulement grâce à la présence à la tête du ministère de la Guerre et à l'Air d'un certain Winston Churchill, adepte convaincu de la puissance aérienne, mais aussi à la combativité du maréchal de l'air Trenchard, le premier des chefs de cette aviation, qui persuade les autorités politiques de lui confier une mission, le contrôle aérien des colonies (*Air Control*), qui permet d'économiser d'importants moyens terrestres.

Le Conseil économique, social et environnemental

Troisième assemblée constitutionnelle française, le Conseil économique, social et environnemental est l'unique organe consultatif où l'ensemble des forces économiques, sociales et environnementales débattent et s'expriment librement. Sa composition et le mode de désignation de ses membres en font une institution originale, garantissant son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics.

Successeur du Conseil national économique créé en 1925 au lendemain de la première guerre mondiale sous l'impulsion des syndicats ouvriers, le Conseil économique et social est officiellement créé par le titre X de la Constitution du 4 octobre 1958. Son nom, sa composition, son organisation et ses missions sont modifiés à la suite de la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008 et de la promulgation de la loi organique du 28 juin 2010. Devenu le Conseil économique, social et environnemental (CESE), il intègre aujourd'hui les représentants du monde de la protection de la nature et de l'environnement, mais aussi ceux des jeunes et des étudiants.

Une composition socio-professionnelle

Présidé depuis le 16 novembre 2010 par Jean-Paul Delevoye, le CESE comprend 233 membres, représentants de la société civile (salariés, artisans, agriculteurs, professions libérales, chefs d'entreprise, etc.). Plus des deux tiers sont choisis par les organisations professionnelles auxquelles ils appartiennent. Le tiers restant est nommé par le Gouvernement. Ils sont désignés pour cinq ans et ne peuvent accomplir plus de deux mandats consécutifs.

Siégeant au palais d'Iéna à Paris, cette représentation socio-professionnelle nationale est transposée à l'échelle européenne et au niveau de chaque collectivité territoriale.

Une organisation spécifique

Avec un fonctionnement proche de celui des assemblées parlementaires, le Conseil se réunit tout au long de l'année en assemblées plénières, afin de voter les avis présentés par ses sections. Celles-ci constituent, avec les délégations et les commissions temporaires, les formations de travail du CESE. Leur champ de compétences et leur appellation, propres à chacune,

sont définis par décret (section des affaires sociales et de la santé, section du travail et de l'emploi, section de l'aménagement durable des territoires, section de l'économie et des finances, etc.).

Des compétences limitées

Le CESE est en principe investi des missions suivantes :

- conseiller le Gouvernement et le Parlement en participant à l'élaboration et à l'évaluation de la politique économique, sociale et environnementale ;
- favoriser le dialogue entre les catégories socioprofessionnelles et les assemblées consultatives créées aux échelons local et européen ;
- contribuer à l'information des citoyens.

À cette fin, il est obligatoirement saisi par le Premier ministre pour tout projet de loi de programme à caractère économique, social ou environnemental. Il peut aussi être consulté par le président de l'Assemblée nationale ou du Sénat. Il donne son avis sur l'exécution des plans ou des programmes d'action, ainsi que sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décret qui lui sont soumis.

De sa propre initiative, il peut également attirer l'attention du Gouvernement et du Parlement sur les réformes qu'il juge nécessaires. Il peut enfin être saisi par voie de pétition pour toute question à caractère économique, social ou environnemental (cette pétition devra être signée par au moins 500 000 personnes majeures).

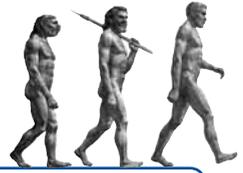
En pratique, le Conseil est peu consulté. Ses décisions étant de simples avis, c'est une assemblée consultative sans pouvoir prépondérant sur le cours de la politique nationale.

Ainsi que l'a déclaré son président Jean-Paul Delevoye le 14 janvier 2011 : « *Nous ne sommes ni un lieu de décision, ni un lieu de pouvoir. Notre rôle n'est pas de plaire ou de déplaire, de peser dans un sens ou dans un autre, mais d'éclairer le décideur politique, soit en explorant des pistes nouvelles, soit en dégageant des convergences fortes sans taire les points de désaccord, ni exclure aucun débat, si difficile soit-il.* »

Le CESE reste, dans tous les cas, un organe d'expression. Lieu de dialogue et de débat, il assure la participation des forces vives à la politique économique, sociale et environnementale de la Nation.

Sous la haute direction de monsieur Patrick-Louis Hubert, magistrat consulaire - juge au tribunal de commerce de Paris

Cro-Magnon et Neandertal : controverse sur un cousinage



En 1856, lorsque des ouvriers mettent au jour des restes humains dans une carrière de la vallée de Neander en Allemagne, ils ne se doutent pas qu'ils viennent de découvrir une nouvelle espèce humaine (*Homo neandertalensis*). En 1874, dans l'abri de Cro-Magnon en Dordogne, de nouveaux restes sont exhumés, qui sont ceux des ancêtres de notre espèce moderne (*Homo sapiens*). À partir de ces découvertes, les préhistoriens ont voulu établir une chronologie de l'évolution humaine, cherchant notamment à expliquer la disparition des néandertaliens et à trouver en particulier s'il y avait eu croisement entre les deux espèces.

L'homme de Neandertal

Il y a 400 000 ans, l'homme de Neandertal, lointain descendant d'une lignée du genre *Homo* venue d'Afrique il y a environ 1,5 million d'années, colonise peu à peu l'Europe et le Moyen-Orient. Le mâle de ce nouveau venu mesure 1,65 mètre et pèse 90 kg. Il est doté d'un bourrelet osseux au-dessus des orbites et d'un nez large qui le différencie de l'homme moderne. Doté d'un front bas, d'une tête large et volumineuse, étirée vers l'arrière et posée sur un corps trapu, cet homme est parfaitement adapté pour survivre dans le froid polaire qui règne à cette époque. Loin de l'être fruste décrit par l'historiographie, ce chasseur/cueilleur collectionne les fossiles et enterre ses morts. Il construit d'astucieux pièges pour capturer de gros mammifères et utilise aussi de nombreux outils. L'analyse des ossements humains révèle toutefois que ces hommes devaient parfois connaître des moments de disette.

L'homme de Cro-Magnon

Les hommes anatomiquement modernes sont repérés pour la première fois en Afrique 160 000 ans avant notre ère. Ces proto-Cro-Magnon ont colonisé l'Asie occidentale. Leurs descendants, les hommes de Cro-Magnon, colonisent l'Europe il y a 40 000 ans en envahissant l'aire géographique des néandertaliens.

L'homme de Cro-Magnon est élancé – 1,75 mètre et 70 kg pour le mâle –, mais moins musclé que l'homme de Neandertal. Pour survivre dans la nature il développe un outillage complexe et ingénieux. Il débite des lames de silex pour les tailler en forme de fines feuilles de laurier. Il invente le propulseur qui multiplie la force de frappe d'une sagaie. Il fabrique des harpons ou des aiguilles en os et en ivoire. Ainsi armé, il diversifie son alimentation. Cette maîtrise technique s'accompagne d'une nouvelle conception de l'univers puisque

l'art fait son apparition sous de multiples formes : la peinture (Lascaux), la sculpture (la Dame de Brassempouy) ou la gravure. Ce chasseur qui suit la migration saisonnière des grands troupeaux de rennes vit dans des tentes de peaux, des abris sous roche ou à l'entrée des grottes.

Quelle cohabitation ?

Les deux espèces ont véritablement cohabité en Europe pendant près de 10 000 ans, avant que les néandertaliens ne disparaissent complètement il y a 30 000 ans. Il ne semble pas qu'il y ait eu extermination de ces derniers par nos ancêtres. Aucun signe de violence ou de traumatisme guerrier ne se retrouve sur les fossiles humains. Certains chercheurs affirment que les deux espèces ne se sont jamais croisées puisque la faible densité humaine ne facilite pas les échanges sur ces vastes territoires. Enfin, d'après les fossiles trouvés lors des fouilles archéologiques, lorsque Cro-Magnon pénètre en Europe, l'homme de Neandertal a quasiment disparu. La raison de cette disparition est encore inconnue, même si diverses hypothèses sont avancées (épidémies, stérilité, réchauffement climatique...) par les hommes modernes.

S'il y a eu à l'évidence des croisements culturels entre les deux espèces, en est-il de même sur le plan génétique ? Auquel cas (*Horresco referens* pour certains), les deux seraient reliées, formeraient deux branches d'une espèce commune et l'on devrait parler d'*Homo sapiens neandertalensis* et d'*Homo sapiens sapiens*.

Le débat est en cours. Tout récemment, en 2010, des recherches menées par une équipe internationale sur les caractéristiques de l'ADN des deux espèces montrent que 1 à 4 % du génome des hommes modernes seraient issus des néandertaliens. Pour certains scientifiques cette séquence commune s'expliquerait par l'accouplement de nos ancêtres avec l'homme de Neandertal. Mais pour d'autres, il pourrait s'agir d'un transfert accidentel de type viral.

Quoi qu'il en soit, il semble avéré qu'il n'y a pas eu d'hybridation massive, et que les rencontres à « effet génétique » ont été très occasionnelles. En particulier, les derniers fossiles néandertaliens du Sud de l'Espagne ne montrent aucune atténuation de leurs caractères spécifiques.

À l'instar d'un spéléologue qui explore une immense grotte à la lumière d'une torche, le préhistorien avance avec prudence à la recherche des origines de l'Humanité. Les théories émises sont souvent rendues caduques par des découvertes récentes. Les progrès de la génétique ainsi que les fouilles nous réservent bien des surprises et de nouvelles hypothèses.

La révolution américaine

Paradoxalement, la révolution américaine constitue l'une des étapes majeures de l'histoire... de France ! En effet, les Français qui ont combattu en Amérique reviennent en France imprégnés des idées de liberté et d'égalité qui se répandent d'autant mieux qu'elles sont la synthèse des réflexions nées des Lumières. En outre, l'effort financier consenti par la France met à mal les finances du pays et rend inévitable la convocation des états généraux.

1. À l'origine, un conflit fiscal

En réalité, le conflit qui oppose les treize colonies américaine à la métropole anglaise découle de la guerre de Sept Ans. En effet, fortement endetté et conscient que la gestion d'un empire plus vaste et plus complexe nécessite des revenus supplémentaires, le gouvernement anglais cherche à tirer plus d'argent de ses treize colonies d'Amérique. Or, tout en étant fières d'appartenir à l'Empire britannique, ces dernières revendiquent aussi le droit de légiférer dans les domaines qui les concernent au premier chef.

Cependant, loin de l'entendre ainsi, le Parlement de Londres promulgue en 1764 la loi sur le sucre et vote l'année suivante la loi sur le droit de timbre (*Stamp Act*) portant sur tous les documents officiels ainsi que sur les cartes à jouer. Les colons américains dénoncent alors ces taxes imposées par une assemblée au sein de laquelle ils ne sont pas représentés : face au *boycott* des produits anglais par les assemblées coloniales, le Parlement abroge le *Stamp Act* en mars 1766.

Le Parlement anglais revient à la charge l'année suivante en adoptant en janvier 1767, sur l'initiative du chancelier de l'Échiquier Charles Townshend, de nouvelles taxes sur les importations, et notamment sur le thé. Il crée également le bureau américain des commissaires aux douanes dans le but de faire respecter le système de l'exclusif. Jugeant les lois Townshend contre-productives, le Premier ministre Frederick North les abroge, ce qui améliore grandement les relations entre la mère patrie et les colonies. Toutefois, le Parlement édicte en 1773 une nouvelle loi sur le thé afin de renflouer la Compagnie des Indes orientales. Les colons empêchent alors le débarquement des cargaisons de thé dans les ports américains et, le 6 décembre 1773, à Boston, des insurgés jettent des caisses de thé dans le port : c'est la célèbre *Boston Tea Party*.

2. La Déclaration d'indépendance

Afin de protéger leurs prérogatives, les délégués des colonies – sauf la Géorgie – se réunissent à Philadelphie, à l'initiative de Benjamin Franklin, le 5 septembre 1774. Ce premier congrès continental permet l'adoption d'une

Déclaration des droits et des doléances qui stipule que toutes les lois adoptées par la Couronne sont « *inconstitutionnelles, dangereuses et destructives* ». Le texte réclame aussi la révocation des taxes imposées par Londres depuis 1763, mais reconnaît au Parlement anglais le droit de réguler le commerce.

Un deuxième congrès est organisé en 1775. Il décide, face au rejet de son appel à la justice royale, le *boycott* des produits anglais et la levée d'une armée qui est placée sous le commandement de George Washington. Progressivement les « patriotes » s'imposent face aux « loyalistes », et, en juin 1776, la colonie de Virginie proclame son indépendance et se constitue en république. Le 4 juillet 1776, le Congrès proclame la Déclaration d'indépendance. En réponse, George III envoie 25 000 soldats supplémentaires en Amérique.

3. La guerre d'Indépendance

Les premiers mois du conflit sont difficiles pour l'armée des volontaires américains, mal organisés et sous-équipés face aux mercenaires, notamment allemands, qui combattent dans les rangs anglais. Le tournant du conflit intervient le 17 octobre 1777. Bloquée près de Saratoga par des pluies diluviennes et menacée par la famine, l'armée anglaise capitule sans combattre. Cette victoire des insurgés pousse la France à s'engager à leurs côtés dans l'espoir d'affaiblir l'Angleterre et de prendre une revanche sur le traité de Paris de 1763. De l'argent, des armes et du matériel sont envoyés aux colons, et des officiers français (tel La Fayette) servent sous les ordres de Washington, alors que les Français envoient aussi un corps expéditionnaire commandé par Rochambeau pour aider les insurgés américains. L'aide française s'accroît et permet à Washington de se dégager du blocus de Yorktown et d'obtenir la capitulation du général Cornwallis le 19 octobre 1781.

Pour mettre fin à un conflit impopulaire qui lui coûte de plus en plus cher, l'Angleterre fait des propositions de paix qui aboutissent le 3 septembre 1783 à la signature du traité de Paris consacrant l'indépendance des États-Unis, premier État européen hors d'Europe. La France récupère certaines de ses colonies perdues au traité de Paris de 1763 (Saint-Pierre-et-Miquelon, le Sénégal, etc.) et prend ainsi une certaine revanche sur l'Angleterre, mais les importants moyens financiers engagés par les Français dans cette guerre achèvent de désorganiser les finances du royaume de France, ce qui oblige le roi Louis XVI à convoquer les états généraux pour trouver une solution à la crise financière. La Révolution française est sur ses rails.

Hiérocration et idéologie

Le monde traditionnel, issu de la mutation néolithique et précédant la mutation moderne, a connu le triomphe du régime hiéocratique. Celui-ci exige le recours à de l'idéologie, qu'il trouve en détournant les religions à son usage.

Le régime hiéocratique est l'un des trois régimes politiques fondamentaux possibles (cf. *Les Carnets du Temps* n° 47). Il repose sur l'autorité comme mode du pouvoir (cf. *Les Carnets du Temps* n° 46). L'autorité est un jeu à trois personnages : un principe supérieur, qui est le détenteur authentique du pouvoir ; un vicaire terrestre, à qui le principe supérieur délègue l'exercice du pouvoir dans une polittie ; un peuple de sujets bénéficiaires de cet exercice en termes de paix, de justice et de prospérité. L'autorité inclut un contrat double. Le principe confère au vicaire la légitimité en échange de cérémonies et de rites en son honneur. Les sujets promettent au vicaire de lui obéir et d'acquitter leurs impôts en échange d'une réalisation satisfaisante des fins du politique. Si les contrats ne sont pas respectés, le vicaire perd sa légitimité et le peuple se révolte. Le régime hiéocratique n'est pas une autocratie, car le pouvoir du prince est contrôlé par des devoirs envers le principe dont il se réclame et limité par des obligations de réussite à l'égard de ceux qu'il régit. Des déviations tyranniques sont possibles, mais elles demeurent transitoires.

Une hiéocratie a un besoin constant d'idéologie, pour désigner le principe source du pouvoir, pour légitimer dans son vicariat le bénéficiaire de sa délégation par en haut et pour faire adhérer le peuple au respect tant du principe que du vicaire. De fait, le pouvoir a été conquis par la force à l'origine et continue à reposer sur elle pour sa perpétuation. Ce fait empirique, connu de tous, n'invalide pas le fondement du régime, car il suffit d'avancer que le vicariat va au plus méritant et que le mérite est décidé par les armes. Par contre, aucun argument rationnel ne permet ni de décider l'existence et la nature du principe ni d'affirmer qu'il y a bien délégation de pouvoir de celui-ci au vicaire. L'une et l'autre propositions ne peuvent être démontrées. Elles peuvent seulement être crues. D'un autre côté, la position n'est pas irrationnelle non plus. Il est, par exemple, plausible que Dieu existe. Si on l'admet, il est naturel de le tenir pour la source exclusive de tout pouvoir. La démocratie soutiendra que sa délégation bénéficie à tous les humains,

à charge pour eux de le déléguer, en un second temps, à des compétents. La hiérocration prétend, de son côté, que Dieu a investi le prince, le roi ou l'empereur. Il est impossible de démontrer ni de réfuter cette prétention, car Dieu est libre de conférer du pouvoir à qui il veut, mais il se garde d'explicitement sa volonté par une déclaration ouverte. Ainsi, la position hiérocrationnelle est non rationnelle dans le cadre de référence de croyances reçues dans un contexte culturel donné. Les politiques traditionnelles d'Asie antérieure et d'Europe ont recouru à des dieux ou à Dieu pour légitimer le pouvoir, l'Inde au Dharma et à la normativité qui régit le réel, la Chine au Ciel qui ordonne l'univers.



Révélation de Joseph Smith (1830), fondateur des Mormons, *Museum of Church History and Art* (Utah).

Le non-rationnel politique et la hiérocration reposent sur le recours indispensable à l'idéologie. Celle-ci serait purement tautologique si elle se contentait d'avancer des arguments tirés du politique lui-même. Soutenir un vicariat au nom du vicariat, c'est parler pour ne rien dire et renvoyer tacitement à l'argument ultime de la force. La seule issue est de détourner à des fins de légitimation politique des croyances, des représentations, des connaissances tirées d'un autre ordre. L'idéologie est, par nature et par nécessité, le produit d'un parasitage par le politique de données qui ne sont pas politiques. Dans le monde prémoderne et présicientifique, le recours le plus simple et le plus efficace a été universellement la religion. En effet, elle se prêtait particulièrement bien à l'opération, pour trois raisons principales. La première est qu'il est naturel de tirer des croyances religieuses l'idée que le pouvoir est détenu par l'Absolu qu'elles révèrent et que celui-ci le délègue à qui il veut. La deuxième est que toute religion a des desservants et que ceux-ci deviennent les bénéficiaires des grâces que le vicaire est obligé de rendre à l'Absolu en vertu du contrat qui le lie. Les clercs légitiment les princes, qui les récompensent par des gratifications et des prébendes. La troisième est que l'adhésion au détournement de la religion au service du pouvoir politique permet au peuple de se convaincre qu'il obéit par conversion et conviction religieuses et non parce qu'il a peur de se révolter contre ceux qui maîtrisent la force, au risque d'y perdre la vie.

La vie bonne et la bonne vie

La distribution des fins de l'homme en fins intermédiaires et en fins dernières a pour conséquence d'assigner à l'éthique deux départements distincts, celui de la vie bonne et celui de la bonne vie.

L'éthique est l'ordre des activités humaines chargé des fins de l'homme (cf. *Les Carnets du Temps* n° 70). Il assume cette charge en définissant des états, des devoirs, des compétences et des vertus à l'usage des êtres humains dans tous les contextes historiques et culturels [leçons 6, 7, 8]. Or, le système des fins flotte dans le vide et l'existence humaine n'a pas de sens, si une distinction n'est pas introduite entre une fin dernière, appelée « félicité » et en attente de plus grandes précisions, et toute une gamme de fins intermédiaires, en ce qu'elles sont au service les unes des autres et de la félicité. Il en résulte un partage de l'éthique comme ordre en deux départements. L'un est celui de l'éthique au sens courant du terme, qui gère les activités humaines au service du bien et que l'on peut appeler celui de la « vie bonne ». L'autre est occupé de l'accès à la félicité, ce qui autorise à le nommer département de la « bonne vie ». Une formule ramassée désigne l'éthique comme l'ordre de la « bonne vie bonne », une vie à la fois orientée au bien et remplie de félicité.

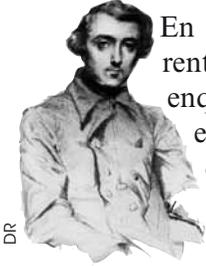
La *vie bonne* est celle des devoirs d'état et des compétences et vertus afférentes. Elle est bonne, en tant qu'elle s'applique au bien et se détourne du mal. Le bien comme le mal ont des contenus concrets repérables et justifiables, puisque le bien est la désignation des fins de l'homme prises une à une et considérées comme un ensemble ordonné. Or, une fin est la solution objective d'un problème objectif posé à l'espèce humaine par sa nature et sa condition. La fin du politique est la paix par la justice, parce que celle-ci permet seule aux humains grégaires de ne pas s'entretuer, en dépit de leur nature irrémédiablement querelleuse. La paix par la justice est un aspect du bien, dont le contradictoire est l'aspect du mal exprimé par la violence et l'injustice. De même la prospérité, l'efficacité, la solidarité, l'entente... sont des aspects du bien, qu'il est nécessaire et méritoire de poursuivre. Comme toutes les fins sont indispensables à la résolution des problèmes humains, le

bien est un mot désignant l'ensemble des fins de l'homme. Le mot est arbitraire, comme tous les mots, mais la réalité qu'il désigne est parfaitement objective, comme son contradictoire le mal, puisqu'il est question de problèmes à résoudre : les solutions sont bonnes ou mauvaises, objectivement et non pas à l'appréciation changeante des cultures et des tempéraments. C'est pourquoi l'éthique du bien et du mal connaît peu de variations de société à société et d'époque en époque.

Il n'en va pas de même de la *bonne vie* et de la félicité. Si celle-ci est définie comme la solution du problème soulevé par la conscience humaine et portant sur les raisons de se sentir satisfait d'être en vie, il n'est nul besoin d'une analyse poussée, pour soupçonner que la solution ne saurait être unique et que la félicité est un mot désignant plusieurs réalités très différentes. Ce sentiment de la pluralité des interprétations possibles de la félicité soulève une question cruciale. La conception que l'on adopte de la félicité aurait-elle une incidence sur la définition du bien et du mal et sur le comportement à leur égard ? La réponse est catégoriquement non, parce que le bien et le mal sont objectifs et indépendants, dans leur vérité, de l'idée que s'en font les êtres humains. Ils peuvent évidemment se tromper, puisqu'ils sont libres, et tenir que leur félicité pourrait dépendre de la poursuite du mal, mais cette position est objectivement fautive et des acteurs l'adoptent à leurs risques et périls. On est donc assuré que, quelle que soit la bonne vie retenue, elle doit demeurer sans conséquences sur la vie bonne. Réciproquement, la vie bonne est indépendante de la bonne vie. Le bien comme le mal sont des réalités objectives du dispositif humain, que les humains ont à respecter ou à éviter, quelle que soit leur interprétation de la félicité.

La distinction de deux départements de l'éthique n'est pas usuelle ni couramment reçue. Généralement, on ne lui assigne que la gestion du bien et du mal, et les fins dernières sont censées être prises en charge par la religion. Mais qu'en advient-il, si des humains deviennent étrangers à tout sentiment et à toute pratique religieuse ? Une argumentation en termes de fins de l'homme, de fins intermédiaires et de fins dernières propose une solution élégante, en imposant la distinction entre le bien et la félicité, dont résulte un ordre éthique constitué de deux divisions.

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*



DR

En 1831, Alexis de Tocqueville⁽¹⁾ et Gustave de Beaumont⁽²⁾ furent envoyés aux États-Unis par le gouvernement français pour enquêter sur le système carcéral américain. Arrivés à New-York en mai, ils passèrent neuf mois à voyager à travers le pays, observant non seulement les prisons, mais plusieurs aspects de la société américaine, y compris l'économie et la politique. De retour en France en février 1832, ils soumièrent tous deux leur rapport sur le système carcéral américain qui s'intitula *Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France*. De surcroît, Tocqueville, fasciné par la politique américaine, écrivit un traité d'analyse fondamentale du libéralisme politique et social, *De la démocratie en Amérique*, dont les deux tomes furent publiés indépendamment l'un de l'autre, en 1835 et en 1840.

De son observation des États-Unis, Tocqueville, issu d'une famille aristocrate, note qu'une société démocratique se caractérise par l'**égalité des conditions**. Selon lui, cette conception, qui conduit à la disparition des castes et à un nivellement des classes, n'abolit pas pour autant la hiérarchie sociale. Contrairement à une société aristocratique, aucun des membres ne subit sa destinée du fait de sa position sociale, et la hiérarchie sociale ne renvoie plus à un ordre préétabli qui assigne à chacun des droits et des devoirs propres. Ce qui constitue la condition sociale évolue sans cesse, la nouvelle société est mobile, matérialiste et assure différemment l'intégration de ses membres. À partir du moment où il n'existe plus aucun obstacle juridique ou culturel au changement de position au sein de la société, la mobilité sociale (ascendante ou descendante) devient la règle, et la possibilité de s'enrichir se présente à tous.

Cependant, dans une société démocratique, les traits culturels de chaque classe s'estompent au profit d'un goût commun pour le bien-être et le matérialisme. Tocqueville établit que l'inégalité naturelle des individus repose sur le caractère inné des atouts intellectuels ou physiques, quelles que soient les origines sociales. Or, en démocratie, l'intelligence devient la première source des différences sociales⁽³⁾. Si les dispositions intellectuelles ne sont pas équivalentes, l'accès à l'instruction permet néanmoins d'égaliser les chances. De là découle le **paradoxe** entre la velléité collective idéologique d'égalité et de liberté, et l'aspiration individuelle régie par les tendances socio-écono-

miques qui font que les inégalités se reconstituent sans cesse. Si les membres de la société démocratique cherchent à s'enrichir, c'est aussi pour se différencier socialement. **L'homme démocratique désire l'égalité dans le général et la distinction dans le particulier.**

Mais la démocratie est surtout menacée par ce que Tocqueville nomme « *le despotisme populaire, la tyrannie de la majorité et l'absence de liberté intellectuelle* ». La puissance de la majorité, le conformisme des opinions et l'absence de recul critique des individus ouvrent la voie au danger majeur qui guette les sociétés démocratiques : « *le despotisme radouci* ». Afin de remédier à ces menaces, Tocqueville préconise la **décentralisation**, la **séparation des pouvoirs**, l'**instauration de contre-pouvoirs** (associations, presse...) et le **respect des croyances religieuses**.

De la démocratie en Amérique est donc une étude avant-gardiste sur la démocratie américaine et les raisons pour lesquelles elle réussit aux États-Unis alors qu'elle fut vouée à l'échec dans tant d'autres pays. De fait, Tocqueville est considéré comme le visionnaire de nos sociétés contemporaines où le nivellement des classes sociales tend à la constitution d'une classe moyenne majoritaire et où l'égalité des conditions offre à chaque citoyen la chance de devenir un *self-made man*.

Considéré comme un classique sociologique et historique en Europe et outre-Atlantique, cet ouvrage est souvent applaudi pour avoir prédit plusieurs événements : le débat sur l'abolition de l'esclavage, qui a mené à la guerre de Sécession en 1860, l'émergence des « deux grands », États-Unis-URSS, dont le conflit a conduit à la guerre froide. De plus, l'hypothèse selon laquelle les citoyens pourraient en venir à renoncer à leur liberté au profit d'une plus grande égalité s'est souvent vérifiée au xx^e siècle sous la forme des différents totalitarismes.

En 2006, Bernard-Henri Lévy a publié⁽⁴⁾ aux États-Unis, puis en France, *American Vertigo*, un essai très controversé sur l'Amérique qui se présente comme une nouvelle version du livre de Tocqueville, 170 ans plus tard.

1. Cf. *Les Carnets du Temps* n° 1, avril 2003 : Alexis de Tocqueville.

2. *Homme politique français* (1802-1866).

3. Cf. *Les Carnets du Temps* n° 23, *Rousseau, la citoyenneté*.

4. Aux éditions *Random House* aux États-Unis et chez Grasset en France.

Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)

Né à Salzbourg en Autriche, Johannes Chrysostomus Wolfgang Theophilus Mozart a développé très tôt un talent pour la musique. À la fin de sa vie, il aura composé plus de 600 œuvres variées : opéras, symphonies, musiques de chambre et religieuse, concertos, œuvres pour pianoforte, musique vocale... Mozart avait pour lui une mémoire extraordinaire : il commençait souvent par composer ses œuvres mentalement pour ne les poser à l'écrit que quelque temps avant la représentation⁽¹⁾

Wolfgang Amadeus Mozart est un jeune prodige : il a trois ans lorsque son père, chef d'orchestre, compositeur à la cour de l'archevêque et violoniste, s'aperçoit de son talent. L'homme décide alors de prendre en charge l'éducation musicale de son fils. Wolfgang joue très bien du violon, et à cinq ans il commence à composer de petits morceaux. Un an après, il est devenu un pianiste virtuose. La famille Mozart décide alors de faire une tournée en Europe. Pendant trois ans, le jeune garçon est applaudi dans toutes les cours du continent. Jusqu'à ses quinze ans, il repartira régulièrement en tournée.

En 1768, il compose son premier essai d'opéra bouffe, *La Finta Semplice*, et l'année suivante il est nommé maître de concert auprès de l'archevêque de Salzbourg. Son père ayant négocié un voyage en Italie, Mozart s'imprègne du style léger des Italiens et y apprend le contrepoint. Pour son don extraordinaire – il réussit à écrire de mémoire la partition du célèbre *Miserere* d'Allegri – le pape le décore de l'ordre de l'Éperon d'or.



8

Grâce à ses nombreux voyages et à ses relations telles que le fils Bach ou Haydn, il intègre dans sa musique des influences variées. En 1777, il quitte la cour de Salzbourg pour une nouvelle tournée en Europe puis se rend à Paris, en compagnie de sa mère. En compétition avec les autres pianistes professionnels, il ne parvient pas à se faire une place : il rentre donc à Salzbourg où il devient organiste à la cour et à la cathédrale, multipliant les créations musicales. À 25 ans, alors qu'il vient de composer l'opéra *Idomeneo* (1780),

sa première œuvre de scène présentant une certaine maturité, il est renvoyé par l'archevêque. Il se rend alors à Vienne dans l'espoir de trouver une stabilité en intégrant la cour. Il y retrouve sa bien-aimée, Aloysia Weber, une belle et talentueuse chanteuse, mais épouse finalement sa sœur Constanze en 1782. Cet événement marquera la fin des relations cordiales avec son père. À Vienne, il connaît un énorme succès avec son opéra-comédie *L'Enlèvement au sérail*, qui mêle des chants et des dialogues sur des thèmes exotiques, très appréciés à l'époque. Mais, malgré l'importance de ses cachets, ses revenus restent assez variables, d'autant plus qu'il subit des sabotages, notamment de la part de l'un de ses concurrents : Antonio Salieri. Il entre ensuite dans une période de maturité et compose trois opéras aux côtés du grand librettiste Lorenzo Da Ponte : *Les Noces de Figaro* (1786), *Don Giovanni* (1787) et *Così fan tutte* (1790). *Les Noces de Figaro*, selon l'œuvre de Beaumarchais, sont un véritable succès. *Don Giovanni*, inspiré de la légende de Don Juan, constitue son opéra le plus puissant. Mais s'il est un succès à Prague, il n'en est rien à Vienne : « *trop de notes, trop compliqué* », selon l'empereur Joseph. Sa situation financière décline avec l'entrée en guerre contre la Turquie et les cures régulières de Constanze, mais finit par se stabiliser. En 1788, Mozart commence à être gravement malade. Il continue d'écrire malgré tout : en l'espace de six semaines, il compose ses trois dernières symphonies, qui atteignent la perfection de la forme symphonique classique. Le *Clavier bien tempéré* de Johann Sebastian Bach et son œuvre « testament » *L'Art de la fugue* (env.1750) ont fortement inspiré son travail durant cette période, à l'image de sa dernière œuvre pour la scène : *La Flûte enchantée* (1791), écrite par le librettiste et acteur franc-maçon Emmanuel Schikaneder – Mozart adhérent depuis peu aux valeurs franc-maçonniques – qui est un énorme succès. Puis Mozart travaille à son *Requiem* jusque sur son lit de mort. Son élève Franz Xaver Süssmayr (1766-1803) achèvera en son honneur cette composition funèbre.

Aujourd'hui l'un des musiciens les plus célèbres au monde, Mozart a su mêler dans ses œuvres, la légèreté italienne et le savoir-faire contrapuntique allemand. Il a aussi été le premier, dans l'histoire de l'opéra, à mettre en scène des histoires engagées.

1. *Don Giovanni* a été écrit deux jours avant la représentation.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

To realize ou réaliser, telle est la question !

À l'heure où les anglicismes prolifèrent dans la langue de Molière, il en est un des plus courants : *réaliser*. Aujourd'hui, peu se rendent compte qu'ils sont dans l'erreur. En revanche, beaucoup *réalisent* que le temps est détraqué, que le niveau des bacheliers baisse, mais très peu réalisent des cathédrales, des pyramides ou même des temples grecs ! De fait, la langue française ne connaît qu'un sens pour *réaliser* : celui de *créer*, de *façonner*, d'*accomplir*. En revanche, le sens de *se rendre compte*, *comprendre*, *s'apercevoir*, *mesurer*, *saisir*, est anglais et ne doit nullement être usité en français, ce qu'avait compris le tragique grec Euripide !

« *Le temps ne s'occupe pas de réaliser nos espérances, il fait son œuvre et s'envole.* »

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Gilles Lemoine, *général de brigade aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

André Lewin, *ambassadeur de France.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Patrick-Louis Hubert, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

Patrick Facon, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

François Pernot, *maître de conférences en histoire moderne.*

Hervé Coutau-Bégarie, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études.*

Alain Bévillard, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

Pierre Demeulenaere, *professeur de sociologie à l'université de Paris-Sorbonne.*

Rendez-nous visite, connectez-vous, et faites-nous part de vos commentaires !



- Actualité du CESA >
- Médiathèque >
- Découverte**
- Biographie du directeur >
- Historique >
- Missions >
- Organisation >
- Implantation >
- Réflexions**
- Publications >
- Outils de recherche >
- Textes de référence >
- Manifestations**
- Colloques >
- Prix de l'armée de l'air >
- Prochaines manifestations >
- Enseignement**
- CEMS Air >
- Carnets du temps >
- Question'Air >
- Tour d'Horizon >

Nous rendre visite / Inscription / Contact
>> Accueil / Enseignement /

Carnets du temps

66 ARTS

Les autoportraits de Rembrandt Harmenszoon van Rijn (1606-1669)

Passionné par l'art de grands maîtres tels que Raphaël, Léonard de Vinci, Palma Vecchio, Mantegna, Le Corneille ou Giorgione, le jeune Hollandais étudie très tôt et de manière assidue l'ensemble de leurs œuvres. La nature devient alors son guide, car pour lui, la représentation de la réalité est la condition essentielle à la naissance d'un chef-d'œuvre. Formé par des adeptes du Caravage, en contact avec Rubens, l'artiste apprend à jouer dans ses tableaux de l'ombre et de la lumière. Grand dessinateur, modelleur et coloriste, il réalise des œuvres remarquables, devant même dès 1634 un portrait très en vogue. Son usage des couleurs, qui tend de façon étonnante l'impulsion d'espace et de profondeur¹, et son traitement de la lumière sont particulièrement appréciés. Mais, peu à peu, ses finances se dégradent et sa peinture cesse de se vendre au profit des « châtelines » installées en Italie. Il aura produit durant sa vie, chose rare, une centaine d'autoportraits.

Né à Leide, Rembrandt est très vite attiré par la peinture. Sa famille favorise alors chez un père, le peintre Jacobus van Swanenburg, où il reste trois ans avant de poursuivre ses études chez Pieter Lastman à Amsterdam et de rentrer à la maison paternelle pour fonder un atelier. En 1621, il se lie avec la capitale, où il assure de nombreux élèves dont certains deviendront célèbres comme Pieter Paul Rubens ou Gerbrand van den Eeckhout. Très dépensier, il se retrouve, après la mort de sa femme Saskia, exilé et mis en faillite par ses créanciers. Bien qu'il considère comme chrétien, profondément mais aussi comme un peintre méconnu de « fini », il connaît la misère, la marginalité et la médiocrité. Jusqu'à bout, il poursuivra son travail mais ses tableaux ne retrouveront leur succès qu'au début du XIX^e siècle.

Tout au long de sa vie, Rembrandt se représente à travers ses portraits, dessinant gravures, continuant une véritable œuvre autobiographique, moyen de son œuvre artistique. Bientôt, il prend des expressions plus éloquentes, s'amusant à reproduire ses émotions, comme dans *Autoportrait aux yeux écarquillés* (1630) : *Peut-être à l'agonie de sa carrière, il se peint en élève généralissime, exposant sans cesse de reconnaissance aux yeux du monde / Autoportraits, date de 14 ans (1648). Il s'écrit que son art ne soit pas reconnu aux Pays-Bas au même titre que la poésie et expose l'image de lui dans il se sent déçu. Plus à l'aise, ses traits se relâchent et ses idées se créent... il se crée*

Les autoportraits de Rembrandt Harmenszoon van Rijn... 27

que rien et exprime le passage du temps avec une sincérité incomparable. À la fin de sa vie, on le voit religieux (*Autoportrait en Apôtre Paul*, 1661), s'air pensif sous une haube de plus en plus soignée. Dans l'humilité et la simplicité, son regard devient sage puis résigné. Mais son visage, même brouillé à gros traits, reste toujours autant *Rembrandt* ou *Zoroaster*, 1662.

Les portraits de Rembrandt nous révèlent deux écrivains qu'il s'est appliqué à transmettre par l'intermédiaire du cœur et du cerveau, entre esprit de siècle et ombre éternelle. Il savait manier avec intelligence couleur brute et maîtriser l'émotion. Plus tard, Victor Hugo dira même de l'artiste qu'il peinait avec une palette « habillée de soleil ».

Chez Rembrandt, explique l'histoire de l'art Wim Schure, il n'y a pas d'histoire ou de possible échappée, l'espace se remue sur le sujet et s'ouvre aux spectateurs. Les surfaces grisonnantes, les touches vives et l'émotion d'attachement participent à solliciter le regard sans chercher à le séduire par l'éblouissement. À travers ses autoportraits, Rembrandt nous habreton simplement, en tant que conscience individuelle créatrice grâce à la réalisation de son art, aller à la rencontre d'une autre conscience individuelle : le « Chien-Leslie ». L'œuvre de Rembrandt est double (le « cabinet des curiosités »), l'artiste décide de démentir le public, comme l'on sait fait Titien, mais plus tard Caravaggio ou Manet, pour lesquels le geste doit Compter sur l'image. Avec le temps, la touche devient encore davantage la voie qu'il souhaite entre son regard indécis (*Autoportrait à 67 ans*, 1669) ou préparer sa disparition du monde visible.

Inspiré par la réussite de Rubens, Rembrandt réunit lui aussi d'origines l'élite culturelle. Il travaillera pourtant surtout par sa condition d'artisan. Néanmoins, en cherchant sans relâche sur son propre visage la vérité, il aura réussi à saisir le Temps.

Aujourd'hui, l'ensemble de ses œuvres habite les plus grands musées du monde, du Rijksmuseum aux Pays-Bas en passant par la National Gallery de Londres ou le Louvre. Elles trahissent abondamment les plus éminentes réalisations artistiques de l'histoire.

L'ouvrage proposé est offert dans le cadre de la dernière partie de nos éditions. Les mêmes livres sont en vente dans les librairies et les boutiques de nos partenaires.

Rembrandt Harmenszoon van Rijn



Plan du site | Annuaire défense | Liens défense

Haut

Copyright: Ministère de la Défense 2005 / Mentions Légales